

Enquête sur les programmes d'exécution des ordonnances alimentaires : pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint, 2022-2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 28 mars 2024

Il est maintenant possible de consulter les données de 2022-2023 de l'Enquête sur les programmes d'exécution des ordonnances alimentaires sur les pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Cette enquête permet de recueillir des renseignements sur les paiements de pension alimentaire faits à l'intention des enfants et des conjoints dans le cadre des programmes provinciaux et territoriaux d'exécution des ordonnances alimentaires qui existent partout au Canada pour aider les bénéficiaires à faire exécuter les ordonnances et percevoir les paiements. Les données d'enquête fournissent des renseignements sur le volume et les types de cas inscrits, les montants des pensions alimentaires dus, la conformité des paiements de pension alimentaire et les mesures d'exécution, entre autres mesures.

Tableaux disponibles : [35-10-0102-01](#) à [35-10-0111-01](#) et [35-10-0121-01](#) à [35-10-0123-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3324](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).

